



L'UNSA VOUS INFORME FÉVRIER 2026

L'EFS a-t-elle les moyens de son Ambition ?

Pendant que le LFB engrange des milliards attribués par l'Etat, l'EFS doit survivre avec les 115 millions de dotation du PLFSS et atteindre les objectifs de l'Ambition Plasma dans des conditions de travail qui se dégradent et avec un prix de cession toujours en dessous du coût de revient, mettant en difficulté l'équilibre budgétaire de l'Etablissement.

La direction, contrainte par cette situation, cherche à faire des économies partout et les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des objectifs imposés aux équipes. Sans budget suffisant, les négociations ne vont pas dans le bon sens et ne permettent ni d'améliorer l'attractivité de l'EFS, ni de fidéliser les personnels.



L'UNSA dénonce :

Une révision de la classification et des rémunérations qui s'enlise

La direction veut **réduire les acquis** en faisant miroiter que le personnel pourrait obtenir davantage d'augmentation, en contrepartie, au gré des négociations annuelles obligatoires, sans pour autant n'offrir **aucune garantie** sur l'issue de ces négociations. En parallèle, la classification reste obscure, puisque nous n'avons toujours aucune visibilité sur les fiches emplois, et les cotations qui en découleront. On sait simplement que la direction prévoit davantage de positions « employés », moins de « TAM », et plus de positions « cadres », sans qu'on sache, après plus d'un an de négociations, où chaque emploi sera positionné. Les parcours professionnels sont quasi inexistants. Et malgré cette révision incomplète et insatisfaisante, la direction souhaite conclure avant l'été.

L'UNSA reconnaît la nécessité d'adapter le modèle. Mais **nous ne signerons pas un système moins favorable, sans garantie d'évolution salariale ni de perspectives de carrière.**

Un accord d'intéressement mal engagé

Malgré les propositions des organisations syndicales et les engagements du protocole de fin de conflit, la direction propose des critères qui rendent le déclenchement de la prime particulièrement incertain. Comment parler de reconnaissance si les conditions pour l'obtenir sont quasiment inatteignables? L'engagement et le professionnalisme du personnel doit être reconnu !



L'UNSA VOUS INFORME FÉVRIER 2026

Un équilibre vie privée / vie professionnelle de plus en plus menacé

- **Augmentation du travail les jours fériés**, bien au-delà de l'activité IHDEL / conseil transfusionnel : recherche, contrôle qualité, préparation, QBD, prélèvement... Cette organisation interroge, d'autant plus que la durée de conservation des plaquettes est désormais portée à J7. Certaines régions ne travaillent JAMAIS les jours fériés, tandis que d'autres jettent des poches qui auraient pu servir à d'autres régions. Le véritable enjeu semble être une meilleure régulation nationale des stocks, pour limiter les pertes et réduire le recours systématique au travail les jours fériés.
- **Augmentation du travail le dimanche.**
- **Augmentation des services pouvant mettre en place des astreintes**, alors même que l'avenant 7 n'est pas appliqué de manière uniforme sur tout le territoire. Les astreintes ont un impact réel sur notre santé et notre équilibre vie privée vie personnelle. Elles doivent répondre à une nécessité réelle, et non devenir un outil de gestion simplifiée des activités.

L'attractivité selon L'EFS :



ASTREINTES : Modifications demandées par la direction

Les activités concernées sont les suivantes :

- L'activité transfusionnelle
 - IH / Délivrance/ Distribution/ Conseil transfusionnel
- L'histocompatibilité
- La banque de tissus
- La thérapie cellulaire
- La banque de sangs rares et la biothèque/sérothèque du CNRGS
- Les centres de soins
- Les services techniques et la maintenance
- Les services informatiques
- La qualification biologique du don
- Les services de logistique/transport et régulation de stock
- La production, la préparation et le contrôle qualité
- Le service Médicament de Thérapie Innovante (MTI) et les unités de recherche
- L'encadrement des activités de prélèvement

Des équipes épuisées

L'UNSA refuse que cette Ambition se construise au détriment des personnels, de leur santé et de leurs conditions de travail.

Sur l'ensemble du territoire, les équipes font face à une **augmentation constante de la charge de travail**, entraînant **fatigue et perte de sens**. Les effectifs insuffisants, l'élargissement des horaires et les contraintes croissantes fragilisent l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Les objectifs imposés à l'encadrement accentuent la pression sur les équipes, qui ont **besoin de considération, de soutien et de reconnaissance**.

Le mal-être des équipes est de plus en plus palpable.

Si vous êtes épuisé professionnellement, ne restez pas seul ! Contactez vos représentants UNSA, le médecin du travail, les élus de la CSSCT, ou la Hotline : **0805 691 670 (anonyme et gratuit)**.





L'UNSA VOUS INFORME

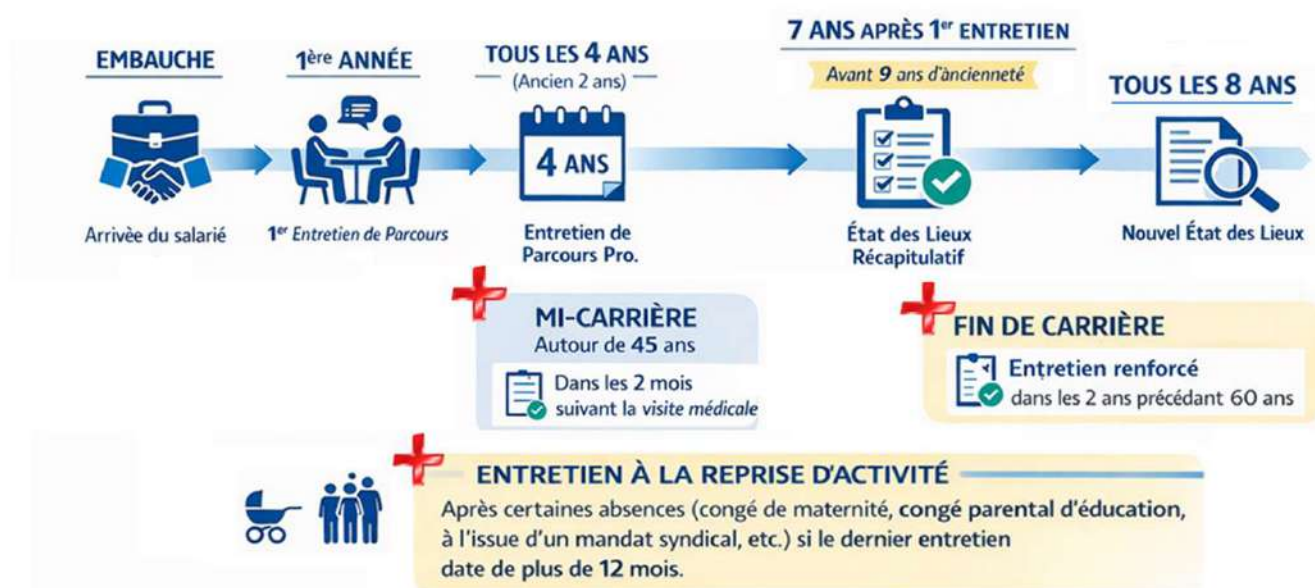
FÉVRIER 2026

Nouveau

L'ENTRETIEN DE PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis la loi du 24 octobre 2025, l'entretien professionnel devient l'**entretien de parcours professionnel**. Il vise à faire le point sur votre parcours, vos compétences, vos perspectives d'évolution et les moyens à mobiliser pour soutenir votre développement et votre avenir professionnel.

QUAND?



IMPORTANT : Si l'employeur ne respecte pas ses obligations concernant l'entretien de parcours professionnel et ses obligations de formation, il devra abonder votre CPF de **3 000 €**.

POUR PARLER DE QUOI ?

THÈMES À ABORDER LORS DES ENTRETIENS

THÈMES À ABORDER LORS DES ENTRETIENS	
 Entretien de parcours professionnel (EPP)	Entretien de parcours professionnel (EPP)
	✓ Compétences et qualifications mobilisées dans l'emploi actuel (+/- évolution possible au regard des transformations de l'établissement)
	✓ Situation et parcours professionnels, au regard des évolutions des métiers et des perspectives d'emploi dans l'établissement
	✓ Besoins de formation
	✓ Souhaits d'évolution professionnelle (+/- reconversion, projet de transition professionnelle, bilan de compétences ou validation des acquis de l'expérience (VAE))
	✓ Compte Personnel de Formation (CPF) +/- abondements de l'employeur
 Entretien de mi-carrière	Entretien de mi-carrière
	✓ Besoins d'adaptation ou d'aménagement des missions et du poste de travail, prévention des situations d'usure professionnelle, besoins en formation et éventuels souhaits de mobilité ou de reconversion professionnelle
 Entretien de fin de carrière	Entretien de fin de carrière
	✓ Conditions de maintien dans l'emploi et possibilités d'aménagements de fin de carrière (passage au temps partiel ou retraite progressive)

ATTENTION : l'EPP n'est pas un EAE - Évaluation de votre travail = SUJET INTERDIT

Contact : efs@unsa.org



8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les droits des **femmes**, c'est aussi **le droit** à une santé **respectée au travail**.

Les douleurs menstruelles peuvent être **invalidantes**. Les ignorer, c'est créer des **inégalités réelles dans le monde professionnel**.

Un congé menstruel, ce n'est pas un privilège c'est :

- Une urgence de **santé et d'égalité au travail**
- La **reconnaissance** de la santé menstruelle
- La lutte **contre les inégalités femmes-hommes**
- De **meilleures conditions** de travail
- La **fin** des tabous

L'UNSA revendique :

- L'inscription dans la loi d'un **arrêt de travail spécifique**, sur **certificat médical, pris en charge** par la sécurité sociale
- La **suppression des jours de carence** pour les arrêts liés **aux douleurs menstruelles**
- Des **aménagements professionnels**, télétravail, horaires adaptés
- Des actions de sensibilisation et de formation, pour **lutter contre les tabous**, les **discriminations** et les **idées reçues** autour de la **santé menstruelle**

Signez la pétition
pour le congé menstruel



Sans santé menstruelle, pas d'égalité réelle.



REJOIGNEZ L'UNSA !

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut proposer et ce qu'il faut négocier.

En adhérant à l'UNSA, vous participez à l'élaboration des revendications de votre syndicat.

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et propose des revendications pragmatiques dans votre seul intérêt. **Notre priorité, C'EST VOUS !**

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions motivées et argumentées par notre connaissance du terrain, pour améliorer vos conditions de travail, vos salaires et vos emplois.

100% PAS PAREIL

L'UNSA est un nouveau syndicat à l'EFS. Nous voulons vous redonner confiance dans un syndicalisme **moderne, autonome, constructif et apolitique.**

- ▶ Vous voulez être mieux informé sur les projets de l'EFS, conseillé sur vos droits, accompagné dans votre vie professionnelle ?
- ▶ Vous voulez participer aux revendications et donner votre avis sur les accords en négociation ?
- ▶ Vous voulez représenter les collègues de votre site ou de votre région ?

Rejoignez-nous et adhérez l'UNSA !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

27,20 € par an après déduction fiscale.

▶ L'adhésion coûte 80 € par an.



Bulletin d'adhésion



efs.unsa.org/jadhere/